



## **POLITIQUE D'OCTROI DES CONTRATS**

Notre politique d'attribution des contrats pour la Fédération Québécoise de Taekwondo est basée sur les principes de transparence, d'équité, de compétence et de respect des délais. Nous croyons que la sélection des fournisseurs doit être basée sur des critères objectifs qui tiennent compte de la qualité des services offerts, de leur expérience et de leur capacité à répondre aux besoins de notre fédération sportive.

### **1. Appels d'offres**

Lorsque les besoins de la Fédération Québécoise de Taekwondo nécessitent l'acquisition de services ou de produits, un appel d'offres est lancé. L'appel d'offres est ouvert à tous les fournisseurs potentiels, qui peuvent y répondre en présentant leur offre en temps et en heure conformément à notre procédure d'attribution des contrats.

### **2. Sélection des fournisseurs**

Les offres reçues sont examinées par un comité d'évaluation qui est chargé d'analyser les offres et de sélectionner les fournisseurs les plus qualifiés en fonction des critères de sélection établis spécifiquement pour chaque projet.

### **3. Critères de sélection**

Les critères de sélection peuvent inclure :

- la qualité des services ou produits offerts ;
- l'expérience passée du fournisseur en matière de projets similaires ;
- la capacité du fournisseur à répondre aux besoins spécifiques de la Fédération Québécoise de Taekwondo ;
- l'offre financière ;
- le respect des délais.

Fédération québécoise de taekwondo WT 7665, Boul. Lacordaire  
Montréal (St-Léonard), Québec  
H1S 2A7

[www.taekwondo-quebec.ca](http://www.taekwondo-quebec.ca)



#### **4. Notification des résultats**

Les fournisseurs sélectionnés sont informés de leur sélection et ils sont invités à conclure un contrat avec la Fédération Québécoise de Taekwondo. Les fournisseurs non sélectionnés sont informés des raisons pour lesquelles leur offre n'a pas été retenue.

#### **5. Suivi des contrats**

Une fois les contrats signés, nous assurons un suivi régulier pour nous assurer que les fournisseurs respectent leurs engagements en termes de qualité, de respect des délais et de coûts. Si des problèmes se posent, nous travaillons avec les fournisseurs pour trouver des solutions satisfaisantes.

En résumé, notre politique d'attribution des contrats pour Fédération Québécoise de Taekwondo sur l'objectivité, la concurrence loyale et le respect de la qualité des services ou produits offerts. Nous sommes convaincus que cela permet de garantir le succès des projets de Fédération Québécoise de Taekwondo tout en favorisant le développement des fournisseurs compétents et fiables.